**BURKINA FASO**

*Unité – Progrès – Justice*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_



**DECLARATION CONCLUSIVE**

Prononcée par ***Maître Edasso Rodrigue BAYALA,***

Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux

**Palais des Nations, 06 novembre 2023**

**Monsieur le Président,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants permanents,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des institutions nationales des droits de l’homme et des organisations de la société civile,**

**Distingués délégués,**

Respecter les droits humains, les protéger et créer les conditions de leur pleine réalisation est au centre de la vision du Président de la Transition, Chef de l’Etat, le Capitaine Ibrahim TRAORE. Cette vision qui tire son fondement des engagements internationaux du Burkina Faso, de la Constitution du 11 juin 1991 et des valeurs sociales qui caractérisent l’identité burkinabè, a été réaffirmée par la charte de la Transition adoptée par les forces vives de la Nation le 14 octobre 2022.

Les nombreux défis liés aux attaques des terroristes n’ont en rien entamé la détermination de mon pays à assurer la protection des populations contre les violations et abus de leurs droits fondamentaux. Bien au contraire, ces défis nous engagent à sortir des sentiers battus pour réinventer de nouveaux mécanismes et de nouvelles approches pour une meilleure protection des droits humains, en y associant l’ensemble des parties prenantes, y compris les populations elles-mêmes.

Le recrutement d’auxiliaires des Forces armées nationales et des Forces de sécurité intérieure par l’adoption le 17 décembre 2022, d’une loi instituant les volontaires pour la défense de la Patrie (VDP) entre dans ce cadre. La mobilisation générale des fils et des filles de la Nation qui s’en est suivie, témoigne de l’élan patriotique que le peuple exprime envers la nation, la mère patrie. Les résultats de cet engouement populaire nous donnent des motifs d’espérance quant à une victoire certaine sur les forces obscurantistes.

**Monsieur le Président,**

**Distingués délégués,**

En cette année marquant la célébration conjointe du 75e anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l’homme et du 30e anniversaire de la Déclaration et du programme de Vienne, l’attachement de mon pays aux valeurs d’universalité, d’indivisibilité, d’égalité, d’inaliénabilité et d’interdépendance des droits humains est manifeste et intact, en témoigne :

* le renforcement de la coopération constructive avec les organes de traités, le Conseil des droits de l’homme et l’ensemble de ses mécanismes ;
* le recrutement et la formation d’un corps spécifique d’agents publics, chargés expressément de formuler et de suivre la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de droits humains ;
* la signature en octobre 2021 d’un accord de siège pour l’ouverture d’un Bureau de Pays du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme au Burkina Faso. Ce bureau de pays est doté d’un mandat d’observation de la situation des droits de l’homme et d’assistance technique en vue d’améliorer continuellement les cadres d’expression et de protection des droits humains sur l’ensemble du territoire national, au profit de l’ensemble des Burkinabè et de toutes les personnes qui vivent au Burkina Faso.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués délégués,**

Le Burkina Faso note avec satisfaction et dans un esprit constructif, les commentaires, observations et recommandations formulées à son endroit par les pairs dont l’objectif est de contribuer au renforcement des mécanismes de promotion et de protection des droits humains sur son territoire.

Mon pays qui reste fondamentalement attaché aux idéaux de justice et de paix portés par les droits humains, demeure engagé en faveur de l’amélioration continue de son dispositif juridique, institutionnel et opérationnel de lutte contre le terrorisme, conformément aux standards en matière de droits humains.

Je peux donc vous rassurer que les recommandations formulées seront examinées au niveau national avec une bienveillante attention. Celles qui seront acceptées feront l’objet d’une mise en œuvre à travers l’adoption d’un plan d’actions national impliquant l’ensemble des parties prenantes.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et messieurs,**

Les actions de stabilisation engagées par mon pays pour le retour de la paix et de la sécurité sont indispensables pour garantir le retour à une vie constitutionnelle normale à travers l’organisation d’élections inclusives, libres et transparentes.

C’est pourquoi, je voudrais du haut de cette tribune, réitérer l’appel de mon pays à l’endroit de la Communauté internationale, des partenaires techniques et financiers et des pays amis, à soutenir ses efforts de lutte contre le terrorisme qui reste aujourd’hui la principale menace à l’exercice des droits humains par les populations. Pour sa part, le Gouvernement reste résolument engagé dans la dynamique de sécurisation intégrale du territoire, de protection et d’assistance des personnes déplacées internes et du respect des droits humains.

**Monsieur le Président,**

La mise en œuvre des recommandations acceptées nécessite la mobilisation des ressources importantes. A cet égard, le Burkina Faso sollicite l’assistance technique et financière de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux notamment dans les domaines suivants :

* la lutte contre le terrorisme ;
* la restitution des recommandations ;
* le renforcement de la base des données du suivi de la mise en œuvre des recommandations et engagements en matière de droits humains ;
* le renforcement des capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre des recommandations ;
* l’élaboration et l’exécution d’un plan d’actions de mise en œuvre des recommandations issues de l’EPU axé sur les objectifs de développement durable à l’horizon 2030.

Une telle assistance contribuera à renforcer les efforts du Burkina Faso dans sa lutte contre le terrorisme et la mise en œuvre des recommandations acceptées, condition sine qua none pour la promotion et la protection des droits humains.

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi de renouveler la gratitude de mon pays à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, engagés à ses côtés dans cette période critique de son histoire, et appeler au renforcement de cette coopération afin de restituer à tous les Burkinabè et à tous ceux qui vivent au Burkina Faso, leur liberté et leur dignité.

Au Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme, à travers son Bureau de pays basé à Ouagadougou, au Programme des Nations Unies pour le Développement, au Fonds des Nations Unies pour l’enfance et au Fonds des Nations Unies pour la population, je renouvelle la gratitude du gouvernement burkinabè pour leur contribution à la réussite de cet exercice.

Pour terminer, je réitère la disponibilité et l’engagement du Burkina Faso à renforcer sa coopération avec le Conseil des droits de l’homme et l’ensemble de ses mécanismes.

**Je vous remercie.**